



Opérations du balayage printanier
Service des travaux publics

Conseil municipal | 11 novembre 2019



Contexte



Lors de la rencontre de travail du 15 novembre 2018 portant sur les décisions finales du budget 2019 (Ajustements budgétaires – Amélioration de services), la recommandation ci-dessous a été acceptée à l’unanimité :

CP-FIN-2018-049

Réduction du délai pour le balayage de rues et du marquage de rues au printemps.

Le comité exécutif recommande de mandater l’administration afin de procéder à l’analyse de la demande et de soumettre un rapport au plus tard à l’été 2019.

Plan de la présentation



1. Bref rappel des opérations du balayage printanier
2. Facteurs à considérer
3. Bilan des opérations 2018 et 2019
4. Constats généraux
5. Prochaines étapes
6. Recommandation

1. Bref rappel des opérations du balayage printanier

Bref rappel des opérations du balayage printanier



- Le balayage printanier consiste à effectuer un premier nettoyage dans chacun des parcours afin de ramasser les débris causés par la période hivernale;
- La cible actuelle pour compléter le balayage printanier est de 8 semaines;
- 2340 km de voies à balayer;
- 665 km de trottoirs à balayer;
- 133 sites à balayer (stationnements, édifices municipaux, stations de pompage, etc.);
- 1 site de vidange permanent, 6 sites temporaires de 30 jours et 23 sites temporaires de 7 jours.

Bref rappel des opérations du balayage printanier (suite)



Nombre total de personnel au balayage printanier :

- 66 employés cols bleus affectés au balayage des rues, des trottoirs et des différents autres sites (îlots, parcs, édifices municipaux, stationnements, etc.) dont 32 de jour et 34 de nuit.

Bref rappel des opérations du balayage printanier (suite)



- 27 pièces d'équipements de la Ville attitrées au balayage printanier (équipements en opération et en réserve)
 - 6 camions citernes
 - 8 balais aspirateurs
 - 3 balais mécaniques en location (balayage printanier seulement)
 - 10 balais à trottoirs
- 126 parcours de balayage de rues et de sites
 - Blitz A = 433 km (Artères et collectrices principales et rues de pistes cyclables)
 - Blitz B = 737 km (Collectrices secondaires, circuits STO et locales)

2. Facteurs à considérer

Facteurs à considérer

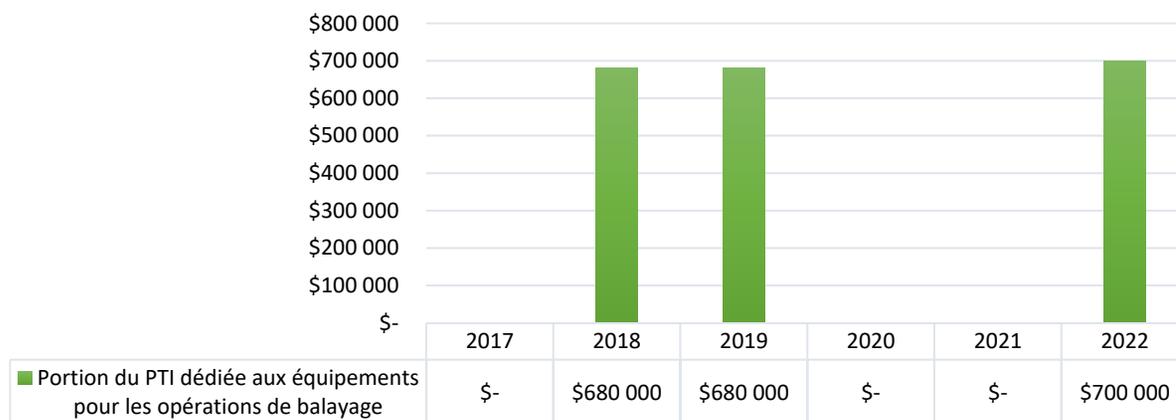


- Depuis quelques années, prolongement fréquent des saisons hivernales.
 - lors des trois dernières années, celles-ci ont été prolongées d'une durée d'au moins deux semaines.
- Le chevauchement entre deux opérations importantes, soit les opérations du balayage printanier et les opérations de réparation de nids-de-poule.
- La disponibilité des équipements lors du transfert entre les saisons.
- La mise à niveau technologique des balais.
- Le stationnement de véhicules dans les rues ce qui affecte la qualité du balayage.
- La quantité d'abrasifs nécessaire aux opérations hivernales influe sur le balayage.

Facteurs à considérer



Budget pour le cycle de vie et le remplacement des équipements de balayage de 2018 à 2022



Achats prévus :

2018

2 balais aspirateurs
Livraison avril 2019

2019

2 balais aspirateurs
Appel d'offres en cours pour livraison 2020
mise en opération au printemps 2021

2022

2 balais aspirateurs

- Les montants sont placés vis-à-vis l'année à laquelle le budget est prévu
- Il faut généralement compter une année pour le processus d'appel d'offres et la fabrication de l'équipement.

3. Bilan des opérations 2018 et 2019

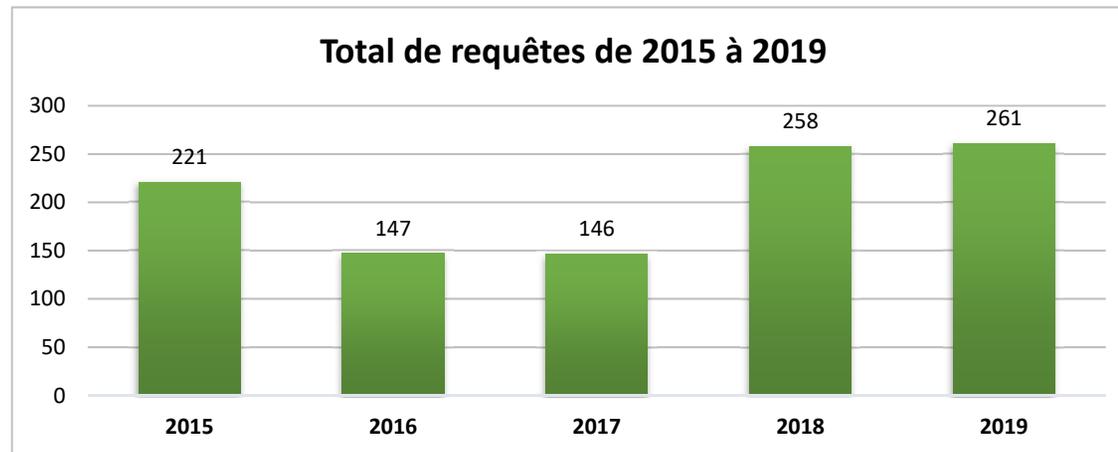
Bilan des opérations 2018 et 2019



- Les opérations du balayage printanier ont débuté le 23 avril en 2018 et le 29 avril en 2019, soit environ 3 semaines plus tard que les années antérieures.
 - Le tout dû au prolongement des saisons hivernales 2017-2018 et 2018-2019 et aux crues printanières 2019.
- Les opérations du balayage printanier se sont terminées le 15 juin 2018, soit 8 semaines après le début de celles-ci et en 2019, elles se sont terminées le 5 juillet 2019, soit 10 semaines après le début de celles-ci.
- Au printemps 2019, dû à l'augmentation de précipitations sous forme de verglas (44%) par rapport à l'hiver précédent, il y a eu une augmentation globale de 32% des quantités d'abrasif utilisé, donc nécessairement plus de résidus sur les voies et les aires publiques.

Bilan des opérations 2018 et 2019

Requêtes liées aux opérations du balayage printanier



Bilan des opérations 2018 et 2019

Requêtes liées aux opérations du balayage printanier



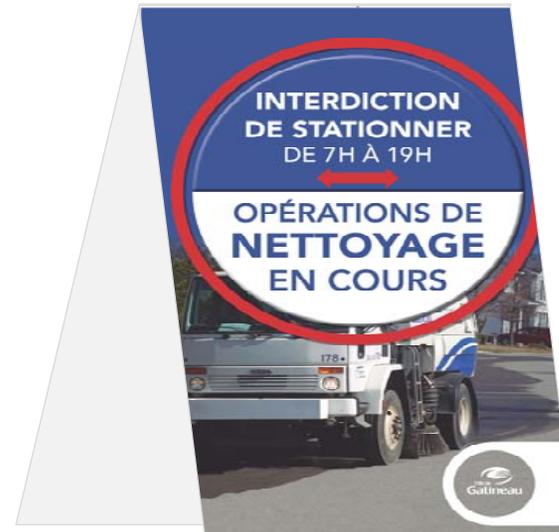
| District électoral (2018) | Nb de requêtes | % |
|---|----------------|-----|
| 01 - d'Aylmer | 16 | 6% |
| 02 - de Lucerne | 9 | 3% |
| 03 - de Deschênes | 21 | 8% |
| 04 - du Plateau | 13 | 5% |
| 05 - du Manoir-des-Trembles-Val-Tétreau | 7 | 3% |
| 06 - de L'Orée-du-Parc | 7 | 3% |
| 07 - du Parc-de-la-Montagne-Saint-Raymond | 22 | 9% |
| 08 - de Hull-Wright | 9 | 3% |
| 09 - de Limbour | 34 | 13% |
| 10 - de Touraine | 10 | 4% |
| 11 - de Pointe-Gatineau | 5 | 2% |
| 12 - du Carrefour-de-l'Hôpital | 11 | 4% |
| 13 - du Versant | 15 | 6% |
| 14 - de Bellevue | 10 | 4% |
| 15 - du Lac-Beauchamp | 12 | 5% |
| 16 - de la Rivière-Blanche | 13 | 5% |
| 17 - de Masson-Angers | 14 | 5% |
| 18 - de Buckingham | 29 | 11% |
| Total général 2018 | 258 | |

| District électoral (2019) | Nb de requêtes | % |
|---|----------------|-----|
| 01 - d'Aylmer | 11 | 4% |
| 02 - de Lucerne | 10 | 4% |
| 03 - de Deschênes | 24 | 9% |
| 04 - du Plateau | 32 | 12% |
| 05 - du Manoir-des-Trembles-Val-Tétreau | 13 | 5% |
| 06 - de L'Orée-du-Parc | 9 | 3% |
| 07 - du Parc-de-la-Montagne-Saint-Raymond | 16 | 6% |
| 08 - de Hull-Wright | 6 | 2% |
| 09 - de Limbour | 17 | 7% |
| 10 - de Touraine | 8 | 3% |
| 11 - de Pointe-Gatineau | 9 | 3% |
| 12 - du Carrefour-de-l'Hôpital | 6 | 2% |
| 13 - du Versant | 18 | 7% |
| 14 - de Bellevue | 17 | 7% |
| 15 - du Lac-Beauchamp | 18 | 7% |
| 16 - de la Rivière-Blanche | 17 | 7% |
| 17 - de Masson-Angers | 18 | 7% |
| 18 - de Buckingham | 11 | 4% |
| Total général 2019 | 261 | |

4. Constats généraux

Constats généraux

- Optimisation des opérations de balayage avec les nouveaux balais (Ravo).
- Le nombre de requêtes est à la hausse lorsque les opérations de nettoyage débutent et se terminent plus tard dû au prolongement des saisons hivernales.
- La qualité du balayage est affectée lors d'une plus grande utilisation des quantités d'abrasifs pendant la saison hivernale.
- La qualité du balayage est aussi affectée par le stationnement de véhicules dans la rue.



Constats généraux



- Après analyse des deux dernières années d'opération, une diminution de la cible est possible pour les opérations du balayage printanier. Une hausse du budget de 253 000 \$ ferait passer la cible de 8 à 6 semaines.

5. Prochaines étapes

Prochaines étapes



- Remplacement de 2 balais aspirateurs en 2020 pour mise en opération au printemps 2021.
- Faire une gestion assidue des secteurs en développement au niveau des nuisances en tenant compte des travaux de construction des nouveaux développements.
- Meilleur suivi des opérations via le centre de suivi et contrôle des opérations (CSCO). Le nouveau système de télémétrie (Focus) permettra une nouvelle approche pour faciliter le suivi des opérations.
- Renforcement du respect des consignes de non stationnement.

6. Recommendation

Recommandation



CP-TP-2019-002

- Le comité exécutif recommande de bonifier le budget de 253 000 \$ afin d'augmenter le niveau de service en réduisant la cible pour compléter les opérations du balayage printanier de 8 à 6 semaines.

Merci
